bois, est rentré à l'Elysée à 11 heures 3/4. Partout, sur son passage, il a été très acclamé par la foule qui se pressait en rangs serrés derrière les cordons de troupes qui rendaient les honneurs.

Les CROISEURS ANGLAIS à CHERBOURG

Cherbourg, 4 mai. — La division de croiseurs anglais, qui doit escorter Edouard VII, est arrivée ce matin. Elle a mouillé en rade à onze heures, après avoir échangé, avec la terre, les saluts réglementaires.

Les officiers et marins du « Victoria-and-Albert », arrivé hier, sont descendus à terre dans la soirée. Le préfet maritime avait à dîner l'état-major du yacht royal et le consul d'Angleterre.

Le « Victoria-and-Albert » est resté illuminé toute la soirée, avec des ampoules électriques, dessinant ses formes. Aujourd'hui, la matinée s'est passée en échange de visites à bord des bâtiments anglais et français.

La ville est pavoisée.

FAUX BRUIT D'ATTENTAT CONTRE LE ROI

Londres, 4 mai. — Le bruit que le roi Edouard avait été assassiné à Paris s'est répandu, dans l'après-midi de dimanche, à Londres, sans qu'il soit possible d'établir quelle a été l'origine de cette nouvelle si manifestement suspecte.

Plusieurs agences s'en sont faites l'écho, et la prétendue nouvelle, imprimée sur leurs bandes, en se répandant dans les clubs et dans les hôtels, a causé la plus vive et la plus pénible émotion, bien qu'elle ait trouvé beaucoup d'incrédules.

Un grand nombre de personnes se sont rendues au ministère des affaires étrangères, où il leur a été répondu qu'on n'avait reçu aucune dépêche de ce genre et qu'on n'attachait aucune foi au bruit mis en circulation.

A Buckingham Palace, les fonctionnaires royaux ont déclaré que les seuls télégrammes reçus de Paris étaient pour dire qu'aucun incident d'aucune sorte ne s'était produit depuis l'arrivée du roi Edouard à Paris.

Guillaume II à Rome

LA REVUE MILITAIRE

Rome, 4 mai. — Par suite de la pluie de ces jours derniers, la revue militaire a eu lieu à Centocelle, hors de la Porte majeure, le terrain étant plus favorable.

Mais les dispositions militaires et municipales ont été tellement mal prises qu'un très grand nombre d'invités ne purent pas y accéder. Ce qui a donné lieu à de nombreuses protestations.

Le roi portait l'uniforme de colonel de hussards prussiens, et l'empereur l'uniforme de général de uhlans.

L'empereur, le roi et les princes vont du Quirinal à la caserne des carabiniers, où ils sont attendus par l'état-major et les attachés militaires des ambassades, et où ils montent à cheval. Ils se rendent ensuite à la pelouse de Centocelle, où les troupes, sous le commandement du général Besozzi, sont disposées sur trois lignes, comme elles l'étaient pour la revue en l'honneur du roi Edouard.

Aussitôt qu'ils arrivent, les musiques jouent l'hymne impérial allemand, puis l'hymne royal italien.

Le temps est beau. L'empereur, le roi, le prince impérial allemand et son frère Eitel, le duc d'Aoste, le comte de Turin, le duc des Abruzzes et le duc de Gênes avec leurs suites, ont quitté le palais du Quirinal, à neuf heures du matin, dans des voitures escortées par les cuirassiers.

Quelques minutes après l'arrivée de l'empereur, du roi et des princes, arrive la reine Hélène. Les souverains et les princes vont à sa rencontre pour la saluer.

La revue commence aussitôt. La voiture de la reine parcourt le front des troupes, la reine ayant à sa droite l'empereur et à sa gauche le roi. La revue terminée, les troupes commencent à défiler devant les souverains et les princes, entourés d'un brillant état-major.

Les souverains, à leur arrivée, à leur départ, ainsi que sur tout le parcours, ont été chaleureusement acclamés par la foule.

Le Socialisme aux Etats-Unis

New-York, 4 mai. — Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu dans un certain nombre d'Etats de l'Union américaine nous apportent de nouvelles preuves des progrès ininterrompus et réellement réconfortants accomplis par les socialistes de l'autre côté de l'Atlantique.

C'est notamment dans l'Etat d'Ohio, à Cleveland, à Dayton et à Toledo, de remarquables accroissements du chiffre des voix socialistes. Dans le Missouri, la grande ville de Saint-Louis a donné 2,500 voix aux candidats de notre parti qui n'en recueillaient que 827 en 1901.

D'autre part, plusieurs sièges municipaux ont été, pour la première fois, acquis dans les petites villes de Battle-Creek dans le Michigan, et de Peetzburg, dans le New-Jersey.

Mais la victoire décisive qui caractérise ce scrutin, c'est l'élection de la grande cité industrielle de Chicago.

Les candidats des deux partis bourgeois, républicains et démocrates, s'étaient déclarés en faveur de la municipalisation des grands services publics, dont le maire démocrate Harrison s'était fait le protagoniste enthousiaste. Les électeurs qui se sont affirmés sur les noms des candidats socialistes ont montré par conséquent qu'ils étaient pleinement conscients du but révolutionnaire poursuivi par le prolétariat organisé.

C'est dans la circonscription où se trouvent les immenses ateliers de Pullman — le 33e arrondissement de Chicago — que l'affirmation socialiste a été particulièrement brillante, puisqu'elle se manifeste par l'élection triomphale du candidat de notre parti, le citoyen William Johnson.

Dans toute la « Windy City » (Cité des Vents, c'est le surnom de Chicago), les progrès socialistes sont d'ailleurs sensibles, puisque le chiffre des voix réunies par les candidats socialistes dépasse 15,000 et qu'il n'était que de 12,000 l'année dernière aux élections pour le Congrès.

Le prolétariat organisé des Etats-Unis avait déjà conquis, pendant ces dernières années, les municipalités d'Haverhill et de Brockton, dans le Massachusetts et remporté des sièges dans plusieurs autres villes de Pensylvanie, du Montana et du Colorado; mais pour la première fois il pénètre aujourd'hui dans la municipalité d'une des immenses cités d'outre-Atlantique où, jusqu'ici, les deux partis bourgeois américains s'étaient tranquillement disputé le pouvoir.

M. Brisson à Marseille

Marseille, 4 mai. — M. Henri Brisson a rendu compte de son mandat devant ses électeurs, à Marseille.

Trois mille personnes environ assistaient à la réunion.

On a fait au leader du parti radical une ovation chaleureuse et M. Combes, dont M. Brisson a fait hautement l'éloge, a été l'objet d'une manifestation très sympathique. L'ordre du jour suivant a été voté :

« Les électeurs républicains de la quatrième circonscription de Marseille, réunis au nombre de 3,000, salle Juvénal, acclament le citoyen Brisson, le félicitent sur sa ligne de conduite politique, sur son projet de loi sur l'enseignement, sur sa lutte contre les congrégations, le prient de transmettre à M. le président du conseil des ministres l'assurance de leur entier dévouement, de leur profond attachement à la République, laïque, démocratique et sociale ».

On s'est séparé aux cris de : « Vive Brisson ! Vive le ministère Combes ! Vive la République ! »

La Révolte des Moines

DANS LES ALPES-MARITIMES

Nice, 4 mai. — Le juge de paix de Breil accompagné de son greffier et du maire de Saorge, s'est rendu au couvent des Franciscains pour leur signifier d'avoir à quitter leur immeuble s'ils ne voulaient pas que leur expulsion ait lieu par la force.

L'opération ne s'est pas faite sans protestations.

Néanmoins les moines sont sortis du couvent emportant la croix et les objets du culte, tandis qu'un groupe de manifestants criaient: « Vive la liberté ! Vivent les pères ! »

CARDINAL ET DOMINICAINS

La congrégation des dominicains, souscrivant aux conditions imposées par le gouvernement pour son autorisation subsidiaire, a accepté notamment de relever désormais non de son supérieur général de Rome mais de ses évêques ou archevêques respectifs.

Les conditions imposées en outre par le gouvernement sont les suivantes : plus d'enseignement, plus de prédication, plus d'habit monastique.

Il paraît qu'en ce qui concerne le diocèse de Paris, la combinaison échouerait. Le *Gaulois* annonce, en effet, que le cardinal Richard « refuse énergiquement d'y donner les mains ».

D'après notre confrère, le Père Bourgeois, provincial de l'Ile-de-France, insisterait auprès du cardinal dans l'espoir de garder en France un « pied officiel reconnu par le pouvoir civil » et qui permettrait plus tard la reconstitution des couvents.

Voici, d'après le *Gaulois*, les motifs du refus du cardinal Richard :

« Les raisons du cardinal Richard, c'est d'abord que l'espoir insufflé au Père Bourgeois par le Père Maumus, qui en a reçu lui-même le souffle de M. Dumay, directeur général des cultes, qui pratiquerait, pour une fois, l'oubli des injures, au point d'exécuter ici les volontés de M. Waldeck-Rousseau, c'est que cet espoir n'est qu'un nouveau piège où risque de sombrer, sans profit réel, l'honneur de l'ordre de saint Dominique. »

A la direction des cultes, on suit avec beaucoup de curiosité les phases de ce conflit entre les dominicains et le cardinal Richard, et ce n'est pas sans étonnement qu'on a appris que celui-ci n'acceptait pas que des religieux relevassent de son autorité.

LA GROTTE DE LOURDES

Paris, 4 mai.—Une délégation composée de toute la représentation au Parlement des Hautes-Pyrénées, du bureau du conseil général, des représentants du canton de la ville de Lourdes et du Syndicat d'initiative, a été reçue ce matin à dix heures par M. Combes, président du Conseil.

Cette délégation venait entretenir M. Combes des très vives inquiétudes d'ordre économique que soulevait dans le département tout entier l'application éventuelle à la basilique de Lourdes de la circulaire ministérielle relative aux lieux de cultes non autorisés.

Le président du Conseil a répondu qu'il n'était pas en son pouvoir de préciser dès maintenant quelles pourraient être, en ce qui concerne Lourdes, les conséquences de cette circulaire.

Il faut d'abord que l'autorité judiciaire ait statué sur la question, encore en suspens, de la propriété de la basilique et de ses annexes.

Tant que les tribunaux n'auront pas tranché cette question préjudicielle, l'autorité administrative continuera à laisser les choses en l'état, de manière à ne pas porter atteinte à des intérêts économiques trop prompts à s'alarmer.

Il suffit pour le moment, au président du Conseil, que la loi sur les congrégations ait reçu à Lourdes sa pleine application.

La délégation a vivement témoigné à M. le président du Conseil sa reconnaissance pour les assurances qu'il a bien voulu lui donner.

Moines en correctionnelle

CONDAMNATION DES PREMONTRES DE NANTES

Nantes, 4 mai. — Les Prémontrés comparaissent aujourd'hui en police correctionnelle.

Dès onze heures, un fort détachement de cavalerie et de gendarmerie occupe le parcours que doivent suivre les moines pour se rendre de leur couvent au Palais de justice. Le parcours est très long. La foule se presse derrière les Pères qui sont l'objet de quelques acclamations.

Comme lundi dernier pour les Capucins, la police, la gendarmerie et la troupe font évacuer la place Lafayette et les abords du Palais. Elles ne laissent passer que les avocats, les représentants de la presse et un très petit nombre d'autres personnes.

Les manifestants essaient à plusieurs reprises de forcer les barrages, en particulier dans la rue Lafayette. Des cris sont poussés. La cavalerie dégage la rue. Plusieurs arrestations sont opérées. Les Prémontrés, qui se tiennent sur les marches du Palais, sont accueillis de loin par des cris de : « Vive la liberté ! » alternant avec d'autres cris de : « A bas la calotte ! » Les Pères sont au nombre de sept.

L'audience est ouverte à une heure et demie, sous la présidence de M. Bachelot-Villeneuve, vice-président du tribunal civil. M. Pallot occupe le siège du ministère public.

M. Bernardini, commissaire de police du 2e canton, rend compte de son constat. A l'heure où il s'est présenté au monastère, les Pères l'occupaient toujours.

Divers témoins à décharge rendent hommage à l'esprit de charité et de paix des Pères Prémontrés, qui n'ont jamais fait de politique, et ne sont connus dans leur quartier que par leurs bienfaits. C'est pourquoi le conseil municipal, consulté à propos de l'autorisation à leur donner, se prononça à la presque unanimité en leur faveur. Ils ont toujours conseillé le calme, et tout à l'heure encore, c'est malgré eux qu'une manifestation a eu lieu. Ce sont les mesures de police, principalement dans la rue de l'Evêché, qui les ont empêchés d'arriver au Palais dans le plus grand calme.

L'audition des témoins terminée, le président dit au Père Augustin, supérieur de la communauté :

« Vous êtes inculpé de contravention à la loi de 1901. Dites-nous ce que vous voudrez pour votre défense. »

Le Père Augustin déclare qu'il s'est soumis à toutes les formalités prescrites par la loi, mais on n'a pas répondu à sa demande d'autorisation. Il n'a donc pu contrevenir à la loi, qui viole d'ailleurs un des droits primordiaux de chaque individu. La justice des hommes peut me condamner, dit-il, il me restera ma conscience et Dieu.

Les autres inculpés déclarent n'avoir rien à ajouter aux paroles de leur supérieur.

M. Pallot prononce son réquisitoire. Il rappelle les mesures prises contre les congrégations par la monarchie elle-même. La tradition constante de l'Etat est de ne laisser aucun ordre ecclésiastique sans une autorisation spéciale. Le tribunal se montrera plus sévère envers les Prémontrés qu'envers les *Capucins, en raison de la résistance plus vive* opposée par eux à l'application de la loi.

Me Puget, du barreau de Nantes, présente la défense des prévenus ; il se base sur les mêmes arguments qui ont été invoqués en faveur des Capucins. Le refus d'autorisation, comme l'autorisation elle-même, doit, aux termes de la loi de 1901, être donné par une loi. Il n'en a pas été ainsi pour les Prémontrés, qui ne sont donc pas rentrés dans la légalité. Il conclut à l'acquittement.

LA CONDAMNATION

Le tribunal, après une heure de délibération, rend un jugement disant que la loi de 1901 n'oblige pas à refuser l'autorisation par une loi, et *condamne chacun des prévenus à 50 francs d'amende.*

A la sortie, les manifestations recommencent. Des balcons on agite mouchoirs et chapeaux, on crie : Vivent les Pères !

Le cortège, formé par les condamnés et leurs amis, franchit le barrage de la rue Lafayette, en saluant les dragons de cris de : Vive l'armée ! Il s'engage dans les rues Lafayette et du Calvaire, la Basse et la Haute Grand'Rue. On entend les cris de : Vivent les Pères ! auxquels répondent çà et là des coups de sifflet.

REVOCATION D'UN MAIRE

Annecy, 4 mai. — Sur la proposition du préfet de la Haute-Savoie, le Président de la République a révoqué M. Laillard, maire de La-Roche-sur-Foron, qui avait refusé d'accompagner les membres du parquet lors de l'expulsion des Capucins.

ARRESTATION DE DEUX BIGOTES

Cosne, 4 mai. — Au cours d'une manifestation à l'occasion du départ de Cosne des Sœurs de l'enseignement et des Sœurs de charité de Nevers, deux arrestations ont été opérées pour outrages au gouvernement. Les délinquantes sont la demoiselle Gaucher, qui a pris la direction de l'école abandonnée par les sœurs et la demoiselle Masson.

Elles ont été conduites devant le procureur de la République. Elles passeront en correctionnelle.

UN DEFENSEUR DES MOINES

Bordeaux, 4 mai. — Le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, présidant à l'installation du curé et des vicaires de Talence, qui remplacent dans ces fonctions les Pères Oblats, a prononcé une allocution dans laquelle il a fait l'éloge des Oblats et a terminé ainsi :

« L'église de France est en péril. Elle est menacée non seulement dans ses congrégations, mais dans son clergé séculier. On croyait que les ennemis de l'Eglise n'en viendraient pas aux violences où ils sont arrivés ! Mais nous reverrons probablement les angoisses de la grande révolution. Il faut espérer qu'alors il y aura en France des Français et des chrétiens dignes de ces titres ! »

Faits Divers

HORS RÉGION

ETRANGE AFFAIRE

Une mère qui veut faire tuer sa fille

Paris, 4 mai. — Mercredi dernier, vers cinq heures du soir, un jeune ouvrier tourneur, Gaston Filat, âgé de dix-sept ans, demeurant avec ses parents, 24, rue Saint-Charles, se promenait sur le quai d'Auteuil lorsqu'il fut accosté par une femme élégante, dont la figure se cachait derrière une épaisse voilette blanche.

— Vous ne travaillez pas ? lui demanda cette personne.

Il répondit non, croyant qu'elle allait lui proposer de faire quelque course dans le voisinage.

— Eh bien ! reprit-elle, je vais vous procurer le moyen de gagner de l'argent. Mais je ne puis m'expliquer ici.

Elle entraîna le jeune homme hors des fortifications. Quand ils furent seuls, elle lui dit :

— Il s'agit de faire disparaître une femme; je vous donnerai 100 francs. Mais soyez discret, ou je saurai me venger de vous !

Puis elle lui assigna un rendez-vous pour le surlendemain vendredi, à huit heures du soir, au ponton de la Galiote, qui flotte non loin du pont Mirabeau.

Gaston Filat, assez inquiet de cette étrange aventure, la conta à son père qui lui conseilla d'avertir M. Nachon, commissaire de police d'Auteuil.

Le magistrat recommanda au jeune homme de ne pas manquer au rendez-vous et avertit le service de la Sûreté.

Vendredi, à huit heures du soir, Filat retrouva au ponton la dame mystérieuse, qui y était arrivée avant lui. La conversation se lia. La femme fit à l'ouvrier tourneur une série de recommandations :

— J'ai des raisons spéciales, déclara-t-elle, pour que la personne dont je vais vous parler disparaisse. Il faudra que le coup soit exécuté avec habileté, dans la nuit du 19 au 20 mai.

» Le 20 mai prochain doit avoir lieu un mariage auquel je ne veux pas qu'elle assiste. Vous me paraissez intelligent, je me confie à vous. Jusqu'au jour du crime, je vous nourrirai, puisque vous êtes sans travail et vous verrai tous les jours.

» Le jour de « l'affaire », je vous remettrai dix francs. A minuit, vous prendrez une voiture, vous vous rendrez à l'angle de l'avenue des Ternes et de la rue David. Vous monterez chez une sage-femme qui habite là, Mme Saunier, qui s'appelle aussi Mme Ferrand. Vous lui direz que vous venez de la part du docteur Monnier, que votre femme est sur le point de mettre au monde un enfant et qu'au lieu de cinquante francs, prix habituel de ses soins, vous lui en offrez soixante. Vous l'emmènerez dans votre fiacre jusqu'au pont de Neuilly. Là, vous agirez. Il faut que cette femme meure ! Surtout n'employez pas de revolver.

» Le lendemain, je vous donnerai un scapulaire ayant appartenu à mon fils, un cadre fait avec ses cheveux, et son portrait. Vous garderez ces objets chez vous. Le jour suivant, vous viendrez me rejoindre dans une rue déserte ; je laisserai pendre derrière moi un mouchoir troué, contenant cinq louis ; vous prendrez l'or et vous mettrez à sa place les objets que je viens d'énumérer.

» Vous n'aurez rien à craindre. On ne vous soupçonnera pas d'avoir fait le coup ; on soupçonnera l'ancien mari de Mme Saunier, avec qui elle est mal. »

A ce moment, des agents de la Sûreté, qui avaient suivi le jeune Filat, s'approchèrent de la femme et la prièrent de les accompagner chez M. Nachon, commissaire de police d'Auteuil. En présence de ce magistrat, elle nia avoir tenu les propos qui furent rapportés par l'ouvrier tourneur. Elle n'en fut pas moins gardée à la disposition du commissaire.

Une enquête conduite par le service de la Sûreté permit de contrôler le récit de Gaston Filat, qui fut reconnu exact. En même temps, l'identité de cette femme fut établie : c'est une dame Roussel, femme d'un chef de bataillon attaché à l'état-major, à Limoges.

Elle habitait, rue Sédillot, un somptueux appartement. Mme Saunier est sa fille, issue d'un premier mariage. Des mobiles passionnels, croit-on, ont poussé Mme Roussel à préparer un crime pour se débarrasser de sa fille.

Elle a été remise en liberté provisoire, sa tentative n'ayant pas été suivie d'effet.

DANS LA RÉGION

LA GRÈVE DES VAROULEURS

A LAMBERSART

FIN DE LA GREVE

Nous avons dit que trente-deux ouvriers de la teinturerie Delcourt, à Lambersart, s'étaient mis en grève, vendredi matin, parce que, lors du paiement de la quinzaine, jeudi dernier, ils n'avaient reçu que 2 fr. 50 de salaire quotidien, malgré leurs revendications. Les varouleurs demandaient une augmentation journalière de cinquante centimes.

Sur la promesse des patrons d'accorder à ces ouvriers une augmentation de vingt-cinq centimes, ce qui porte le salaire à 2 fr.75, les grévistes ont repris leur travail hier matin. Deux ouvriers seulement ne se sont point présentés lors de l'ouverture des ateliers.

La porte d'entrée était gardée par les deux gardes champêtres de la commune et cinq gendarmes.

La sortie des ateliers s'est effectuée sans incidents et sans intervention de la gendarmerie.

J. B.

Une filloise blessée

EN GARE DE ROUBAIX

Dimanche après-midi, vers 3 heures, Mme Dupont, âgée de 50 ans environ, femme du concierge de la direction des douanes, à Lille, rue des Jardins, débarquait en gare de Roubaix.

Au moment où le train qu'elle venait de quitter allait se mettre en marche sur Tourcoing, Mme Dupont s'aperçut qu'elle avait oublié son parapluie dans son compartiment.

Elle revint près du train qui partait et pria un monsieur avec lequel elle avait voyagé, et qui était accoudé à la portière, de lui jeter son parapluie, et suivit le train pendant quelques instants.

Tout à coup, un cri de douleur retentit : le monsieur, dans son zèle, maladroit, avait jeté le parapluie si malheureusement que la pauvre femme le reçut dans l'œil droit.

On s'empressa autour de la blessée qui fut transportée dans le bureau du chef de gare, où M. le docteur Derville fut mandé pour lui donner des soins.

Il reconnut que l'extrémité du parapluie, — dit à aiguille, — avait atteint Mme Dupont en dessous de l'œil droit et avait pénétré assez profondément, sans heureusement causer de blessure grave, l'œil n'étant pas crevé.

Mme Dupont, après avoir été pansée, a pu regagner Lille par le train de 5 heures.

Un noyé au quai de Calais

A ROUBAIX

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, M. Joseph Staelens, âgé de 20 ans, mécanicien, demeurant rue Ma Campagne, 207, à Tourcoing, passant au quai de Calais, entendit des cris d'appel venant du canal. Il se dirigea de ce côté et vit un homme qui se débattait dans l'eau.

Il appela un batelier, Jean Destaerks, âgé de 27 ans, qui se trouvait à bord du bateau « Le Triomphe », amarré à quelques pas de là ; tous deux, au moyen d'une gaffe, retirèrent de l'eau le malheureux qui se noyait. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués par les agents Delcourt et Agache, de service au pont Morel, accourus sur les lieux, il ne put être rappelé à la vie.

Des papiers trouvés sur lui ont permis d'établir son identité : c'est un nommé Eugène Adolphe, né à Bertry (Nord), le 8 mars 1832, ayant demeuré rue des Etaques, 49 et rue de Wazemmes, 118 bis, à Lille, actuellement pensionnaire à l'Hospice général de cette ville.

Le corps du noyé a été transporté à la morgue, pour être examiné par le docteur Bôle, requis à cet effet.

Ecrasé sous un tombereau

A ROUBAIX

Un accident mortel s'est produit, hier matin, à 8 heures 3/4, rue de Lille, à Roubaix ; un charretier, Théophile Maes, âgé de 32 ans, demeurant à Leers (Nord), domestique chez M. Jules Houtteman, agent général des mines de Drocourt, 62, rue de la Gare, à Croix, a été écrasé par sa voiture et est mort des suites de cet accident.

Le malheureux conducteur conduisait, à Wattrelos, avec deux chevaux, une voiture chargée de 4.000 kilos de charbon en sacs ; près de lui se trouvait un homme de peine, Emile Verhamme, qui devait l'aider à se charger sa voiture.

Arrivé près de la rue Colbert, dans la rue de Lille, comme la descente est assez rapide, les chevaux s'emballèrent par suite de la rupture de traits. Verhamme prit le « lainier » en mains, tandis que Maes, pour essayer de maîtriser ses chevaux, résolut de sauter en bas de sa voiture.

Malheureusement, en prenant son élan il s'appuya sur un sac de charbon, qui céda sous sa pression, et tomba avec lui, le précipitant sur le sol où il s'abattit.

Le malheureux conducteur toucha terre si malheureusement que les roues du chariot lui passèrent sur le corps, occasionnant des lésions internes très graves et une hémorragie interne très abondante.

L'accident s'était produit devant le n° 104 de la rue de Lille, où habite M. le docteur Mariage ; c'est chez ce praticien que fut transporté le blessé.

Après les premiers soins, le blessé, qui souffrait horriblement, appelant la mort à grands cris tout en conservant sa présence d'esprit, fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il expira en arrivant.

Le défunt laisse une veuve sur le point d'être mère et deux enfants en bas âge.

Pendant qu'on s'occupait du blessé, les chevaux continuèrent leur route et s'arrêtèrent d'eux-mêmes contre la muraille de la cour Motte-Dagand.

ACCIDENT MORTEL

A ROUBAIX

Hier après-midi, à trois heures, un ouvrier couvreur, Delattre Casiodore, âgé de 44 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Wagram, marié, père de deux enfants, occupé à des réparations rue Pellart, 136, chez M. J. Parent, ingénieur-chimiste, pour le compte de M. Planquart, entrepreneur, rue du Carroir, est tombé d'une hauteur de 10 mètres sur le trottoir, au moment où son travail terminé il se disposait à retourner chez lui.

M. le docteur Vuillard, mandé aussitôt, n'a pu que constater le décès attribué à une fracture de la colonne vertébrale.

Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu ; le malheureux, qui était couvreur dans la maison depuis trente ans, n'a survécu que deux minutes à sa chute.

La femme du malheureux, qui est actuellement malade et alitée, a été prévenue du malheur qui la frappe par les soins de M. Parent, chez qui le blessé avait été tout d'abord transporté.

LES CONGRÉGATIONS

LES REDEMPTORISTES DE LILLE

De nouvelles convocations pour aujourd'hui, dans la matinée, ont été lancées par M. Delalé, juge d'instruction, au sieur Dupuis et aux sept moines, habitant avec lui.

Les mandats de comparution ont été signifiés cette fois par ministère d'huissier, dimanche, vers une heure de l'après-midi.

Gageons que les frocards trouveront encore des excuses pour ne pas se présenter.

A CARVIN

Le pensionnat tenu par les religieuses Augustines de Carvin possède une chapelle dans laquelle un aumônier officie pour les élèves de cette école, et où sont admis aussi les parents. Nous nous sommes élevés déjà contre l'ouverture de cette chapelle qui n'est pas autorisée et qui, en vertu des instructions ministérielles ne devrait pas être ouverte.

M. le Préfet ne doit pas ignorer le fait et, dans ce cas, qu'attend-il pour le faire fermer ?

Un maçon pris sous un éboulement

A LENS

Dans les chantiers des maisons en construction rue de Lavin, à Lens, lundi soir, vers 5 heures un quart, un regrettable accident s'est produit.

Un terrassement assez profond venait d'être achevé pour recevoir une fondation, et un ouvrier, le nommé Henri Delafosse, âgé de 32 ans, y était descendu pour s'assurer si le bon terrain était trouvé avant de maçonner, lorsqu'un éboulement se produisit.

Le malheureux maçon ne pouvant se gared fut enseveli sous une masse de terre. Vite, les ouvriers de l'équipe, avec un courage digne d'éloges, et plus particulièrement le nommé François Robert, se mirent à l'ouvrage pour dégager leur camarade. Après trois quarts d'heure d'un travail dangereux ils retrouvèrent le corps de celui-ci. Mais le docteur Goselin, présent sur les lieux, ne put que constater que l'asphyxie avait accompli son œuvre.

Cet infortuné ouvrier dont la famille habite à Eleu, laisse une veuve et un enfant en bas âge.

Bagarre sanglante à Anzin

Dimanche, les nommés Lefèvre Eugène, 29 ans, Dufourmantel Evrard, Moutier Dayez, usiniers, et la fille Moutier, se trouvaient au bal de la Garde de Dieu, rue de Saint-Amand.

La fille Moutier, qui avait été l'amie de Lefèvre, dansait avec Evrard, ce qui lui attira d'abord les reproches, puis quelques bourrades, paraît-il, de la part de son « ancien ».

Moutier prit la défense de sa sœur, et flanqua une gifle à Lefèvre.

On sortait alors du bal, vers minuit. Dès

FEUILLETON DU 6 MAI 1903. — N° 35

LA BUVEUSE DE LARMES

PAR

Pierre DECOURCELLE

PREMIERE PARTIE

XII

L'amour d'un Breton

L'événement prenait des proportions toutes simples. C'était donc sans motif particulier, simplement parce qu'il n'aimait plus Lina Rémy, qu'il l'avait quittée. C'était une chose tout ordinaire.

Tous les jours, il y a des centaines d'amoureux qui se fâchent ainsi et se séparent. Ça ne valait vraiment pas la peine d'en parler.

Mais voilà qu'un jour au cercle ce bavard de Saint-Rupert avait insinué à mots couverts, selon son habitude, que la cause de la rupture entre Lina Rémy et Yves avait pour raison une passion folle conçue par le jeune vicomte pour la marquise de Santarem, passion partagée, passion heureuse et dont le premier gage exigé par la mondaine avait été précisément le renvoi éclatant de la rivale vaincue.

Saint-Rupert laissait entendre encore que Lina ne s'était pas facilement résignée à sa défaite et qu'une scène terrible avait eu lieu entre les deux femmes.

Et, chose étrange, par extraordinaire, Saint-Rupert était dans le vrai.

Le bavard et cancanier clubman avait toujours sur le cœur le ton hautain et méprisant avec lequel Yves de Kéroland avait accueilli la petite histoire de gymnaste qu'il avait racontée dans le fumoir de la marquise de Santarem.

En excellent élève des jésuites de Fribourg, il avait offert à Dieu son humiliation, mais il s'était bien promis de ne pas repousser une petite vengeance terrestre, si l'occasion s'en présentait jamais.

Cette rupture inexplicable d'Yves et de *Lina Rémy l'avait intrigué*, et il avait voulu en trouver l'explication, se disant que là peut-être il rencontrerait l'occasion cherchée.

Il avait aussitôt lancé sur la piste son valet de chambre, qui, lui aussi d'ailleurs, avait été jadis frère lai chez les jésuites et que seule l'impossibilité de rester fidèle au vœu de chasteté avait obligé à en sortir.

Le madré personnage ne tarda pas à savoir la vérité. Il lui suffit pour cela de filer le vicomte de Kéroland pendant une journée. Et le lendemain une lettre anonyme, où un œil exercé eût aisément démêlé l'écriture du petit baron de Saint-Rupert, arrivait à Lina Rémy et l'avisait que si, à six heures du matin, elle voulait se trouver en face de la petite porte de l'hôtel de la marquise de Santarem, avenue du Bois-de-Boulogne, elle saurait pourquoi son amant l'avait quittée.

Avec ce *mépris exalté de la douleur*, caractéristique de la femme qui aime de tout son cœur, la comédienne était allée à l'endroit qu'on lui désignait. Enfouie au fond d'un fiacre, elle avait attendu longtemps. Enfin, elle avait vu, alors que le jour commençait à peine à poindre, Yves sortir de l'hôtel de la marquise, le front radieux, la démarche fière, inondé de bonheur et tout rayonnant encore des joies qu'il venait de goûter.

Elle avait été sur le point de s'élancer vers lui, de se jeter à ses genoux, de le supplier de revenir à elle ; *mais elle avait compris* l'inutilité qu'aurait sa démarche, et, silencieusement, elle s'était abîmée dans une douloureuse crise de larmes.

Cependant, après de longues heures de désespoir, son amour profond lui avait suggéré un moyen.

Ne voulant pas en voir l'absurdité ni l'humiliation qui découlerait pour elle de son exécution, ne songeant qu'à une chose, c'est que peut-être elle pourrait, au prix de cette lâcheté sublime, reconquérir celui qu'elle adorait, la pauvre fille s'y était désespérément raccrochée.

Il ne s'agissait de rien moins que d'aller redemander l'infidèle à sa rivale.

Elle s'était vêtue de noir, très simple, adorablement belle ; et, montant dans son petit coupé bleu, un présent d'Yves, elle s'était fait conduire à l'hôtel de Santarem.

Elle descendit devant la haute porte cochère, sonna et demanda au suisse à voir la marquise.

Celui-ci lui indiqua le vestibule, et tandis qu'elle traversait la cour d'honneur, toute dallée de marbres précieux et encombrée de plantes rares, elle entendit le timbre grave annonçant une visite.

Un grand valet de pied prit sa carte sur un plateau d'argent et disparut.

Il était onze heures du matin.

Peut-être la marquise ne pourrait-elle pas la recevoir...

Le cœur de la comédienne battait anxieusement...

Le valet de pied revint au bout d'un instant.

— Si Madame veut bien me suivre ?...

Et, après avoir traversé quelques pièces, il introduisit Lina dans un immense salon meublé avec un luxe royal.

— Mme la marquise va venir dans un instant ! dit-il en se retirant.

Lina Rémy n'était cependant point troublée par les splendeurs qui l'entouraient.

Certes, elle sentait bien la différence qui existait entre son luxe tout neuf, son confortable d'hier, si soigné qu'il fût, les bibelots trouvés chez les marchands de bric-à-brac, quel que fût le goût qui eût présidé à leur acquisition, et les merveilles d'ameublement et d'art accumulées depuis des siècles et transmises de générations en générations dans la même famille.

Mais que lui importaient ces bagatelles !

Tout à l'heure, devant elle, ce ne serait point la grande dame qui apparaîtrait, mais la femme qui lui avait volé son amant, une rivale qu'il fallait ou émouvoir ou épouvanter afin de reconquérir son bien.

Un froufrou de robe annonça l'arrivée de la marquise.

Une portière se souleva et Lydia parut.

Elle tenait négligemment du bout de ses doigts la carte de l'actrice, et y jetant les yeux, avec un geste de suprême impatience qu'accentuaient encore un sourire railleur et un ton d'ironique bienveillance poussée jusqu'à l'excès :

— Mademoiselle Lina Rémy, des Variétés, n'est-ce pas ? dit-elle... Qu'y a-t-il donc, mademoiselle, qui me vaille le singulier hasard de votre visite ?

Elle était en vérité, elle aussi, d'une admirable beauté.

Les traits d'une pureté antique, meurtris par une nuit de volupté, ses grands yeux où brillait encore comme un reflet de joies folles, ses lèvres humides encore des baisers reçus et donnés, la faisaient ressembler à ces merveilleuses bacchantes de la statuaire grecque, si enivrantes et en même temps si nobles, que même, au milieu de leurs plus fous débordements, on sent toujours être des déesses.

En dépit de son assurance, Lina fut quelque peu troublée. Elle n'avait qu'une ressource, c'était d'attaquer bravement et carrément la position. C'est ce qu'elle fit.

— Mon Dieu, madame, dit-elle brusquement et se jetant tête baisse en avant, je veux vous parler franchement... Pardonnez-moi l'absurdité, l'inconvenance de ma démarche... mais je viens à vous affolée... éperdue !... désespérée !... Je viens à vous, non pas en ennemie. Oh ! n'allez pas le croire !... mais en suppliante ! ... J'aime de tout mon cœur, de toute mon âme, j'aime à en mourir Yves de Kéroland !... Oh ! croyez-le, madame, bien que l'on dise que nous autres, actrices, nous jetons folement notre cœur aux quatre vents de nos caprices... souvent, plus souvent qu'on ne croit, il nous arrive de le donner réellement... et alors nous aimons comme peu de femmes savent aimer, nous aimons au milieu des angoisses et des transes, en payant chaque minute de notre amour des regrets du passé et des craintes de l'avenir, et cependant, malgré tout, bénissant les douleurs atroces par lesquelles nous achetons notre bonheur ! Cet amour-là, alors, c'est notre vie !... Il nous tient lieu de tout, de parents, d'amis, d'enfants, de Dieu !... N'est-il pas juste, légitime, dites, madame, que par tous les moyens, si on l'attaque, nous essayions de le défendre et de le sauver ?...

La marquise avait écouté la jeune femme sans tenter de l'interrompre. Son visage était resté d'un calme imperturbable, bien qu'une flamme plus vive eût brillé dans ses yeux aux reflets verdâtres.

Enfin, quand l'actrice s'arrête, haletante d'émotion elle rompit le silence.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, fit-elle d'une voix très claire. Mais, tout en comprenant parfaitement que vous êtes sous l'empire d'une émotion violente, je ne saisis pas très bien, je vous l'avoue, pourquoi vous me faites l'honneur d'une confidence que je n'ai rien fait pour mériter.

Devant cette ironie, Lina leva la tête. Elle crut avoir mal entendu.

— Excusez-moi, madame, mais je suis si bouleversée que bien des choses m'échappent... Voyons !... Il n'est pas possible que vous ne me compreniez pas... Pourquoi vous amuseriez-vous à broyer le cœur d'une pauvre femme qui ne vous a jamais fait aucun mal... Vous ne l'aimez pas, dites ? J'en suis sûre.... Vous avez cédé à un caprice, parce qu'il est jeune de cœur comme de visage, et que sa naïveté vous a amusée... Mais c'est fini, n'est-ce pas ?... Et même si vous vous sentez attirée vers lui, vous me le rendrez !... Oh !... comme je vous bénirai !...

— En vérité, mademoiselle, répondit la marquise en conservant la même impassibilité, j'ai beau essayer de démêler le sens de vos paroles... Il m'échappe de plus en plus... Veuillez avoir la bonté de me dire cl